

Ordonnance
 Des généraux des monnoyes
 Aux gardes de la monnoye de Rouen
 Pour faire Ouvrer 300.^m petites
 Cournoies
 Du 17. janv. 1396

Nous vous mandons que le
 premier jour prochain venant
 vous cloiez toutes les boettes
 de la dite monnoye tant d'or
 comme d'argent et icelle tantost
 nous enuoyé par Sure. et certain
 messager ou l'un de vous les aporettes
 foyement et Seurement et faites
 commandement au maître part.
 que tous les deniers quil peut
 deoir a cause del'ouvrage d'icel.
 boettes il enuoye Seurement au
 Tresor a Paris avec les parties

et de charger qu'il a fait à cause
de ce, et que en ce n'ay pas de fait
Est, et il y est d'on entera y pas
deueta luy a son depeuse escrit
a Paris Le 17. jan. 1396

1396